

N/REF : 27/10/2025 9H42 C:000039 I:02409
V/REF : AC/C31335
V/Email reçu le Lundi 27/10/2025 a 9H42

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TVP

IMMEUBLE : VILLA DU PARC -TVP
11, ALLEE MARCEL BROSSIER
TERRASSES-VILLA DU PARC
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le

12 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 11 BROSSIER - MR FUNCK WILLIAM
02 99 51 37 57 BUREAU : 07 77 78 62 92 PORTABLE : 06 03 80 45 40
LOGEMENT N° 111189, PORTE N°A103, 1° ÉTAGE, TYPE 3
SA FILLE 06 25 12 83 88

MOTIF : LOGEMENT 402 - ETAGE 4 : MR BAH MAMADOU ALPHA 07 53 09 21 58
: INTERVENIR CHEZ LE LOCATAIRE POUR UNE RECHERCHE DE
FUITE. DE L'EAU COULE DANS LE PLACARD DE L'ENTRÉE AU NIVEAU DE SON
COMPTEUR ELECTRIQUE

Donneur d'ordre : Mme A THEBERT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 27/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE DANS LES APPARTEMENTS SUPÉRIEURS
SUITE FUITE PLAFOND APPARTEMENT 103 1ER ÉTAGE
MISE EN PLACE DE COLORANT DANS LES LOGEMENTS DES ÉTAGES 2,3 ET 4
CONTRÔLE DES COMPTEUR EF ET EC ET CHAUFFAGE
CONSTAT : FUITE LOCALISÉE DANS LA SDB DE L'APPARTEMENT 402
CONCLUSION : BONDE RECEVEUR DE DOUCHE CASSÉE
REMARQUE : LE LOCATAIRE A ESSAYÉ DE RÉPARER DE LUI-MEME
CONSTAT : PLUS AUCUNE ÉTANCHÉITÉ, L'EAU COULE JUSQU'AU 1ER ÉTAGE PASSANT
MEME PAR LES COFFRES DE COLONNE EU
AUTRE REMARQUE : LE TROU DANS LE MUR A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ PAR UNE AUTRE
ENTREPRISE CAR DOSSIER DE RECHERCHE EN FUITE DÉJÀ EN COURS
PRÉCONISATION : PRÉVOIR LA DÉPOSE DE LA CABINE DE DOUCHE ET RECEVEUR
(APPARTEMENT 402) AFIN DE REMPLACER LA BONDE DE RECEVEUR
REMARQUE : RECEVEUR COLLÉ A LA DALLE IMPOSSIBLE DE LE RÉCUPÉRER, IL

FAUDRA CASSÉ L'ANCIEN
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 06/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REMARQUE : BONDE DE DOUCHE IDENTIQUE TROUVÉE CHEZ LE FOURNISSEUR, PAS
DE DÉPOSE DE RECEVEUR NÉCESSAIRE
REEMPLACEMENT BONDE DE DOUCHE
REFECTION DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ RECEVEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 06/11/25 a 17H32 Mme A THEBERT
AT LGESTION Email envoyé le 28/10/25 a 09H58 Mme A THEBERT
2810 : BONJOUR, PRÉVOIR DE REMPLACER LA BONDE DU RECEVEUR.
DANS L'ATTENTE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	1	170,00	170,00
3,00	PBL045-FP.joint sil.s/évier/lav./vasq/ml	2	30,00	90,00
1,00	PBL104-Rempl.Grille a cloche bonde recev	2	38,00	38,00
1,00	PBL105-FP.Siphon plast.appareils sanit.	2	56,00	56,00

TOTAL H.T.	354,00
T.V.A. a 10,00%	35,40
TOTAL T.T.C.En EURO	389,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.